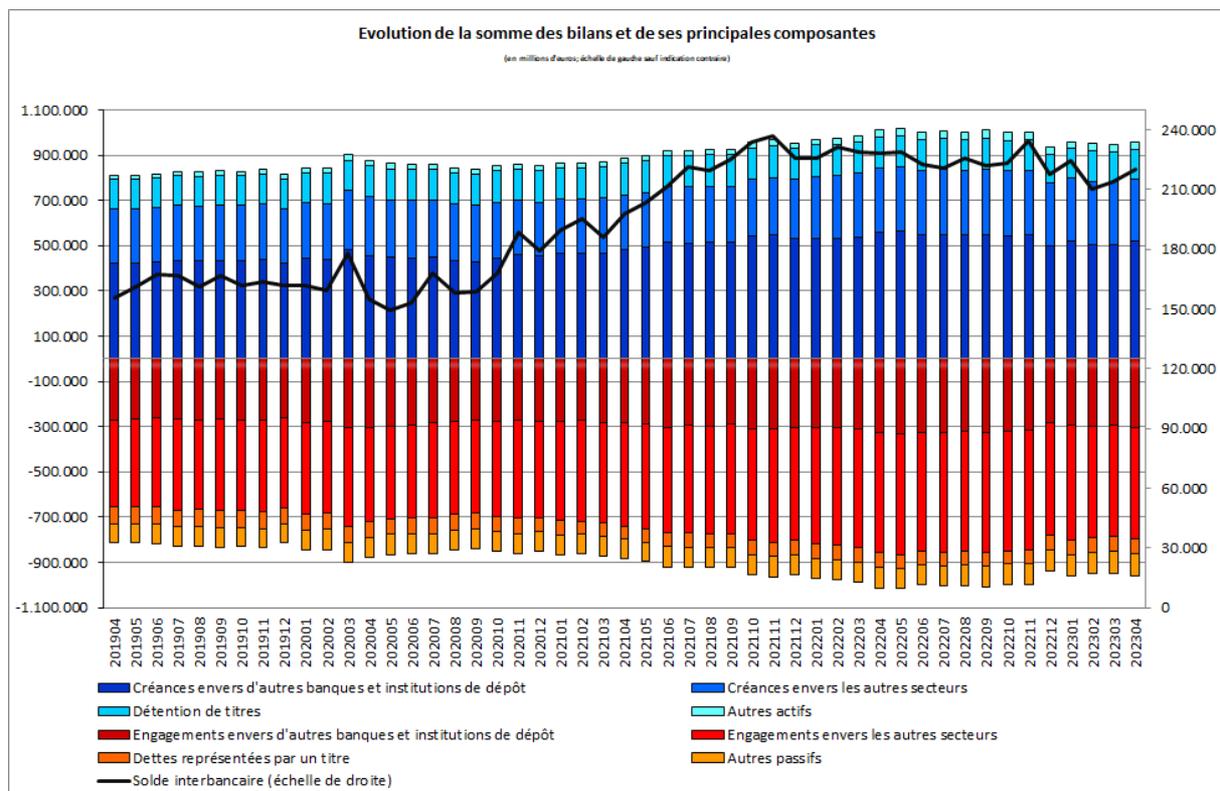


Luxembourg, le 6 juin 2023

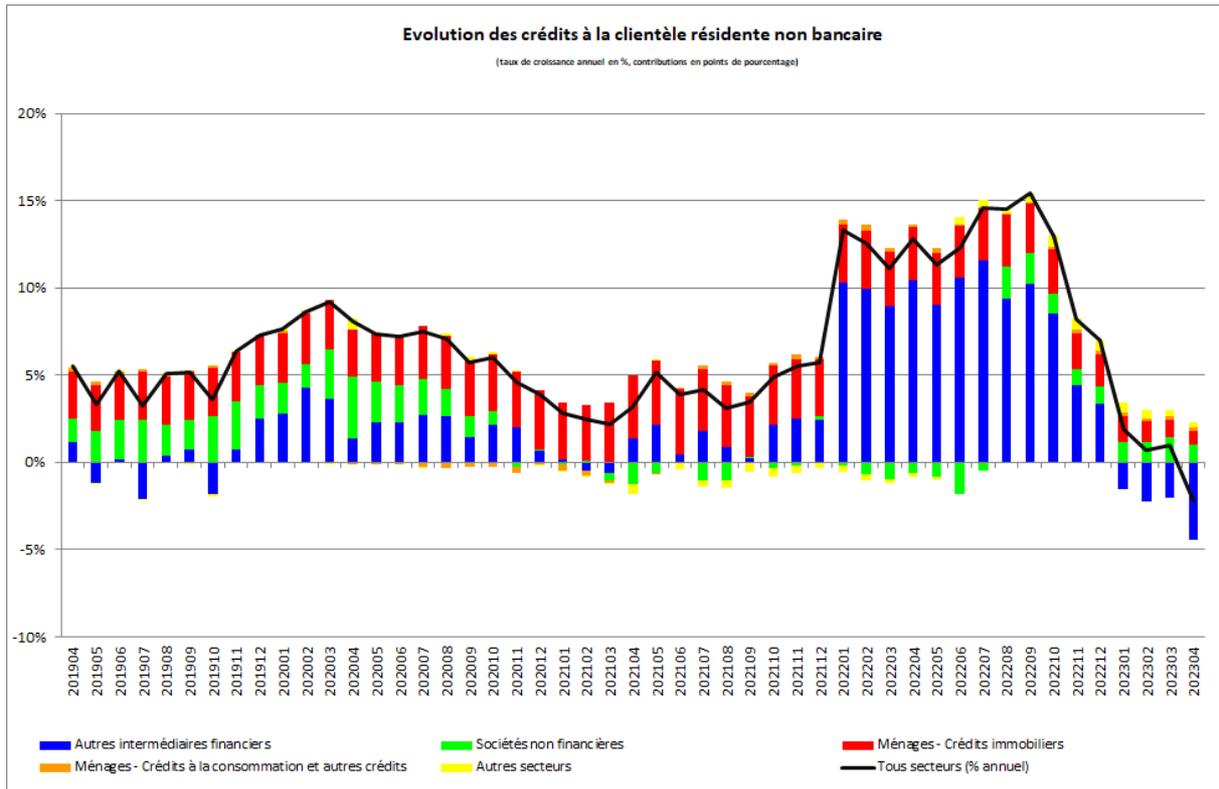
Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 958 007 millions d'euros au 30 avril 2023 contre 946 434 millions d'euros au 31 mars 2023, soit une hausse de 1,22%. Cette hausse est due à la croissance des créances envers le secteur bancaire. En comparaison annuelle, la somme des bilans des établissements de crédit a diminué de 5,54%.



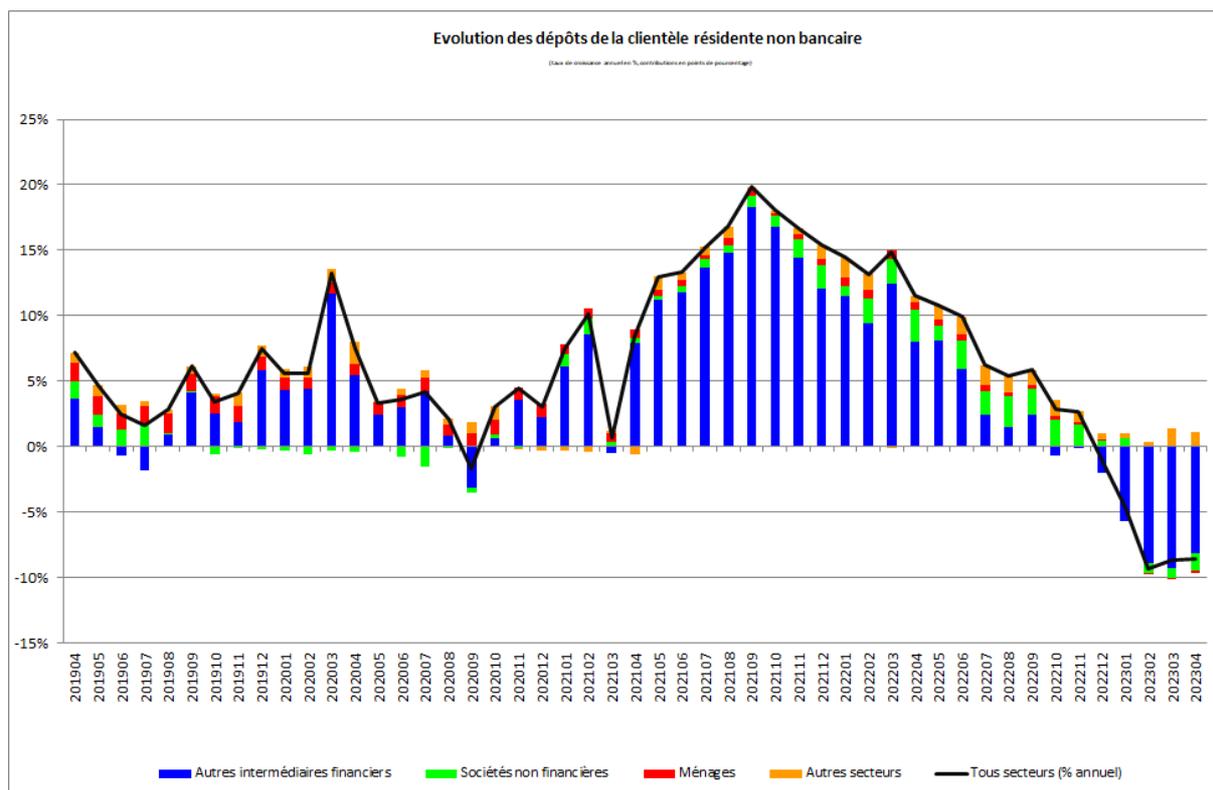
Le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, a progressé de 6 176 millions, soit 2,89%, pour atteindre 220 138 millions d'euros à la fin du mois d'avril 2023.

Les crédits à la clientèle non bancaire résidente ont diminué de 2 196 millions d'euros, soit 1,87%, entre mars 2023 et avril 2023. Sur douze mois, ces crédits se sont contractés de 2 621 millions d'euros, soit 2,22%.



Entre avril 2022 et avril 2023, les crédits envers les sociétés non financières (SNF) ont augmenté de 1 212 millions d'euros (soit 4,36%), les crédits immobiliers aux ménages ont augmenté de 869 millions d'euros (soit 2,14%) et les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) ont diminué de 5 288 millions d'euros (12,39%).

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont augmenté de 1 475 millions d'euros, soit 0,5% entre mars 2023 et avril 2023. Sur douze mois, ces dépôts ont diminué de 27 736 millions d'euros, soit 8,6%.



Entre avril 2022 et avril 2023, les dépôts des Autres intermédiaires financiers (AIF) (qui comprennent notamment les fonds monétaires et non monétaires et dont la part s'est élevée à 68,3% au 30 avril 2023) ont diminué de 26 544 millions d'euros (soit 11,6%) et ceux des ménages de 650 millions d'euros (soit 1,4%). Les dépôts des SNF ont diminué de 4 235 millions d'euros (soit 16,6%) et ceux des autres secteurs¹ ont progressé de 3 693 millions d'euros (soit 15,49%).

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/index.html

¹ Administrations publiques, sociétés d'assurance et fonds de pension.

Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 10 mai 2023 au 20 juin 2023, s'élève à 6 217 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en hausse de 12 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/01_Stat_po_mon/index.html

International Relations and Communications Department
Communications Section
Tel.: (+352) 4774-4265 or 4599
Email: press@bcl.lu
www.bcl.lu